



MASTER RADIO-TELEVISION-MULTIMEDIA SON : PHILOSOPHIE, OBJECTIFS ET FINALITES DU CURSUS

Ce programme est organisé à l'intention des diplômés en Baccalauréat Son qui souhaitent compléter leur formation par une spécialisation.

La formation alterne entre collaborations et travaux autonomes. Les programmes comportent des cours généraux, des cours techniques et des cours artistiques. Les cours généraux ciblent une approche des contextes légaux en vigueur dans le domaine des arts du spectacle.

Les cours techniques visent à spécialiser les étudiants.

Les cours artistiques se déclinent en ateliers de perfectionnement des processus de création artistique.

Les deux options de ce Master sont :

- la sonorisation de concerts
- le mixage et le mastering musical.

Dans chacune des options les étudiants disposent d'infrastructures techniques hautement qualifiées.

Des workshops alternent avec des modules de formation évalués.

Au terme du cycle, les étudiants réalisent des créations personnelles et complexes, mettant en jeu des processus techniques et artistiques nécessitant une haute qualification.

A l'issue de cette formation les étudiants sont prêts à assumer avec autonomie leurs responsabilités au sein de structures professionnelles, et à formuler dans ce cadre des propositions artistiques originales liées aux domaines du son, et à formuler dans ce cadre des propositions artistiques originales liées aux domaines du mixage musical ou de la sonorisation de concerts.

Au terme du cycle l'étudiant :

1. Soutient avec clarté et précision un point de vue artistique personnel basé sur une recherche méthodique et innovantes dans le domaine de la création sonore.
2. Formule des propositions artistiques originales qui s'appuient sur des connaissances techniques hautement spécialisées
3. Réalise la synthèse des principes artistiques et techniques du son pour appréhender avec fruit des situations professionnelles inédites
4. S'insère avec autonomie et responsabilité dans des contextes professionnels complexes

ENJEUX SOCIETAUX et UTILITE SOCIALE DE LA FORMATION :

Contribuer, par une formation attentive au meilleur niveau des artistes du milieu audiovisuel.

Œuvrer à la qualité de la production audiovisuelle en FWB et contribuer à son rayonnement international, en enrichissant son degré de professionnalisation dans le domaine de la prise et du traitement du son. Améliorer l'adhésion entre la création audiovisuelle belge de langue française et son public, national et international.

Cette formation allie les aspects artistiques et techniques en vue de permettre à l'étudiant d'acquérir une autonomie dans la pratique de son métier. Elle permet à l'étudiant d'acquérir la capacité de s'insérer dans des projets artistiques complexes.



PROFIL TYPE DES DIPLOMES ROLES ET RESPONSABILITES EXERCEES PAR LES DIPLÔME

Qu'ils travaillent en studio ou sur des plateaux, les ingénieurs du son issus de ces formations présentent tous un profil artistique hautement qualifié. Ils sont dotés d'une solide culture artistique, audiovisuelle et musicale, possèdent une bonne acuité auditive et font preuve du sens de l'organisation. Ils allient imagination, créativité, bonne résistance au stress et capacité de communication. Ils maîtrisent les techniques et les outils liés à leur art. Ils sont capables de proposer d'argumenter des choix artistiques. Ils conçoivent des projets, prennent en compte les demandes et attentes des différents acteurs (artiste, directeur artistique, metteur en scène, producteur...). Ils intègrent avec un grand professionnalisme des équipes de professionnelles.



MASTER EN ARTS DU SPECTACLE ET TECHNIQUE DE DIFFUSION ET DE COMMUNICATION : RADIO-TELEVISION-MULTIMEDIA SON			
FINALITÉ	N.A	NIVEAU (du Cadre des Certifications)	7 (MA)
SECTEUR	4. ART	DOMAINE D'ÉTUDES	25. Arts du spectacle et technique de diffusion et de communication
TYPE	LONG	CYCLE	DEUXIÈME
LANGUE (majoritaire)	FRANÇAIS	CRÉDITS	60

SPÉCIFICITÉ DE LA FORME D'ENSEIGNEMENT

L'enseignement artistique dispensé dans l'enseignement supérieur se doit d'être un lieu multidisciplinaire de recherche et de création dans lesquels les arts et leur enseignement s'inventent de manière indissociable. Les arts qui s'y développent sont non seulement envisagés comme productions sociales mais également comme agents sociaux qui participent à la connaissance, à l'évolution et à la transformation de la société. En prise sur les leçons des arts passés et contemporains, sur la pensée et les sciences, l'enseignement de l'art est prospectif, il stimule l'ouverture au futur, à l'inédit.

L'enseignement artistique dispensé dans l'enseignement supérieur participe à l'élaboration d'une pensée des arts et à la constitution critique d'un ensemble des connaissances de pratiques et d'attitudes qui définissent les disciplines artistiques et les possibilités de leurs rencontres.

La recherche artistique exige des étudiants la mise en œuvre critique des savoirs acquis et en cours d'acquisition, relatifs à une pensée des arts, à une pratique, à une histoire et à une situation culturelle et sociale.

L'enseignement des arts place l'étudiant en situation de développer une autonomie créatrice et d'élaborer la singularité d'une démarche sans négliger sa responsabilité sociale. Il assure au niveau académique le plus élevé l'acquisition de méthodologie et d'aptitudes dans le champ du savoir. Il transmet les connaissances théoriques, techniques et la formation pratique indispensables à la synthèse artistique et à la reconnaissance de la compétence.


L'enseignement des arts renforce la dimension internationale des pratiques et des recherches par la mise en place d'initiatives et de programmes en collaboration avec les institutions d'autres pays en favorisant la mobilité et l'échange d'enseignants et d'étudiants à tous les niveaux des structures.

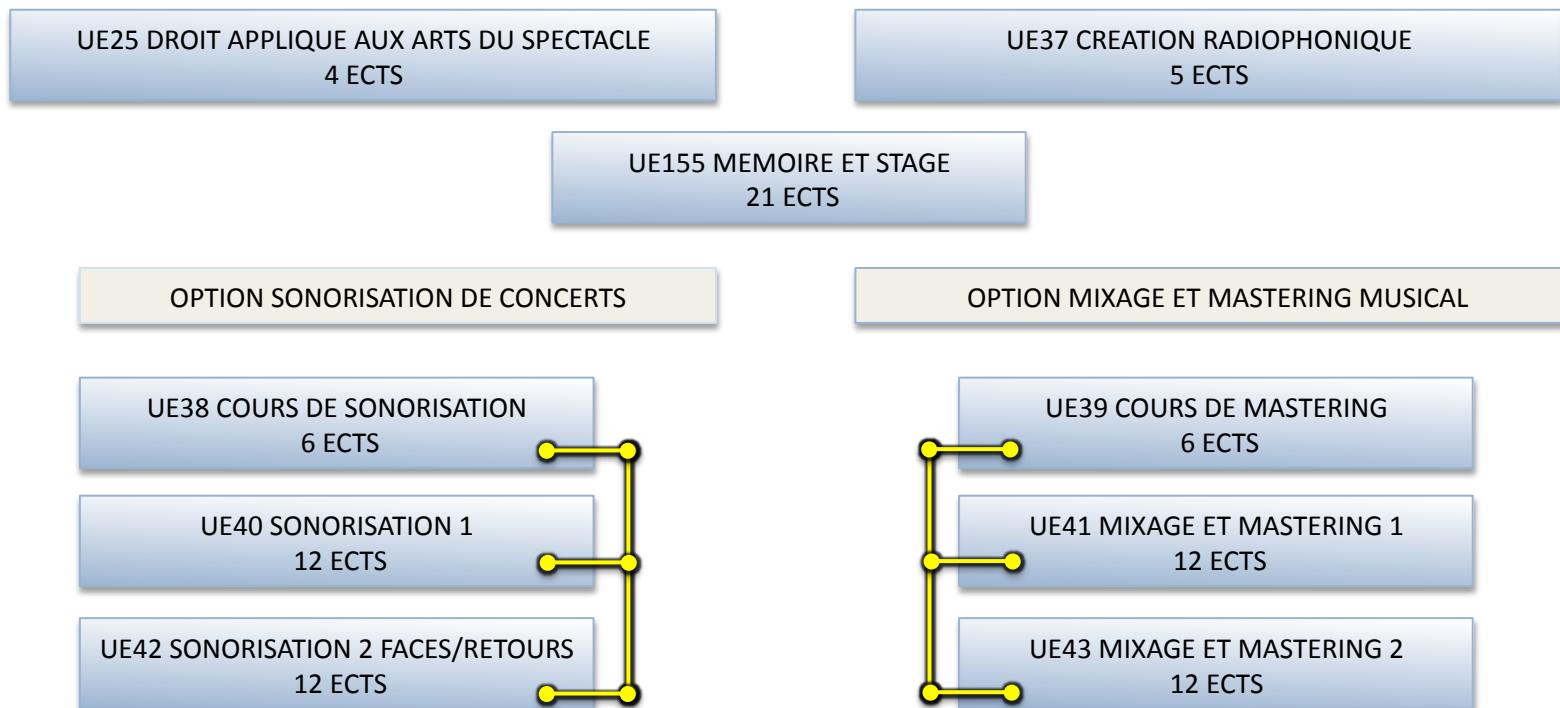
L'enseignement des arts prépare l'étudiant, par une étude concertée des fonctions dévolues à l'art et à l'artiste, à son rôle de citoyen qui intervient activement en tant qu'artiste dans la société. Il prépare en outre à l'enseignement des disciplines artistiques, à l'action culturelle, à l'activité professionnelle et à l'exercice des techniques de la création artistique.

L'enseignement des arts associe des professionnels praticiens et des chercheurs à la formation artistique et favorise l'implication active des enseignants dans la pratique de leurs disciplines.

(Source : Article 3 du décret du 17 mai 1999 relatif à l'enseignement supérieur artistique)

PROFIL D'ENSEIGNEMENT DU MASTER RADIO-TELEVISION-MULTIMEDIA SON

 : COREQUIS





PROFIL D'ENSEIGNEMENT DU MASTER RADIO-TELEVISION-MULTIMEDIA SON

UE25 DROIT APPLIQUE AUX ARTS DU SPECTACLE AAT : 4

UE37 CREATION RADIOPHONIQUE AAT : 1 - 2 - 3

UE155 MEMOIRE ET STAGE AAT : 1 - 4

OPTION SONORISATION DE CONCERTS

UE38 COURS DE SONORISATION AAT : 1 - 3

UE40 SONORISATION 1 AAT : 1 - 2 - 3

UE42 SONORISATION 2 FACES/RETOURS AAT : 1 - 2 - 3

OPTION MIXAGE ET MASTERING MUSICAL

UE39 COURS DE MASTERING AAT : 1 - 3

UE41 MIXAGE ET MASTERING AAT : 1 - 2 - 3

UE43 MIXAGE ET MASTERING 2 AAT : 1 - 2 - 3

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX (AAT)

Au terme du cycle l'étudiant :

1. Soutient avec clarté et précision un point de vue artistique personnel basé sur une recherche méthodique et innovante dans le domaine du son
2. Formule des propositions artistiques originales qui s'appuient sur des connaissances techniques hautement spécialisées
3. Réalise la synthèse des principes artistiques et techniques de l'Image pour appréhender avec fruit des situations professionnelles inédites
4. S'insère avec autonomie et responsabilité dans des contextes professionnels complexes

PROGRAMME DU MASTER RADIO-TELEVISION-MULTIMEDIA SON

DEUX CHOIX DE COURS A OPTION :

OPTION STUDIO MIXAGE ET MASTERING MUSICAL

OPTION SONONORISATION DE SPECTACLES

RTS MASTER

UE155 STAGE ET MÉMOIRE

HEURES	POINTS	CREDITS	QUADRI	TYPE D'EVALUATION		
286	260	21		REPRESENTABLE	NON REPRESENTABLE	

Maîtrise et mise en pratique des outils et savoirs relatifs à sa pratique artistique.

IAD2117	Mémoire	140	10	1 + 2	T	JIP	R
IAD2148	Stages d'insertion en milieu professionnel	80	8	1 + 2	C + T	NP	R
IAD2213	Analyse musicale avancée (carnets du mixeur)	40	3	1 + 2	A	JIP	NR

UE25 DROIT APPLIQUE AUX ARTS DU SPECTACLE

HEURES	POINTS	CREDITS	QUADRI	TYPE D'EVALUATION		
44	80	4		REPRESENTABLE	NON REPRESENTABLE	

Connaissance et maîtrise des dispositions légales liées au droit dans le secteur culturel.

IAD2003	Droit d'auteurs et droits voisins	40	2	1 + 2	E	NP	R
IAD2004	Droit appliqué aux arts du spectacle	20	1	1 + 2	E	NP	R
IAD2005	Aides à la culture	20	1	1 + 2	T	NP	R

UE37 CREATION RADIOPHONIQUE

HEURES	POINTS	CREDITS	QUADRI	TYPE D'EVALUATION		
46	60	5		REPRESENTABLE	NON REPRESENTABLE	

Maîtrise des outils visant la réalisation d'une création sonore radiophonique.

IAD2077	Réalisation radiophonique musicale	20	2	1 + 2	A	NP	NR
IAD2174	Réalisation Pub	20	2	1 + 2	A	NP	NR

- * Globalisé avec d'autres activités d'apprentissage (cours - ateliers - travaux artistiques)

- Type d'évaluations : E = Examen, T = Travail, C = Continue, A = Artistique, NP = Note Professeur, JIP = Jury interne, JE = Jury externe

- R = Représentable, NR = Non représentable

IAD2211	Atelier réalisation musicale	20	1	1	A	NP	NR
---------	------------------------------	----	---	---	---	----	----

UE38 COURS DE SONORISATION (Unité optionnelle)

		HEURES	POINTS	CREDITS	QUADRI	TYPE D'EVALUATION	
OPTION SONORISATION DE SPECTACLES		74	120	6		REPRESENTABLE	NON REPRESENTABLE

Acquisition et maîtrise des méthodes de travail liées à la pratique de la sonorisation.

IAD2083	Consoles de mixage	40	2	1	C + A	NP	NR
---------	--------------------	----	---	---	-------	----	----

IAD2087	Séminaire production de concerts	20	1	1 + 2	C	NP	NR
---------	----------------------------------	----	---	-------	---	----	----

IAD2179	Processeurs et commandes	20	1	1 + 2	A	NP	NR
---------	--------------------------	----	---	-------	---	----	----

IAD2180	Logiciels de prédiction	20	1	1 + 2	A	NP	NR
---------	-------------------------	----	---	-------	---	----	----

IAD2181	Logiciels d'analyse	20	1	1 + 2	A	NP	NR
---------	---------------------	----	---	-------	---	----	----

UE39 COURS DE MASTERING (unité optionnelle)

		HEURES	POINTS	CREDITS	QUADRI	TYPE D'EVALUATION	
OPTION SON STUDIO		46	120	6		REPRESENTABLE	NON REPRESENTABLE

Connaissance et mise en pratique des outils et techniques de mastering.

IAD2216	Théorie approfondie du mastering	40	2	1	E	NP	R
---------	----------------------------------	----	---	---	---	----	---

IAD2217	Techniques de mastering	40	2	1	E	NP	R
---------	-------------------------	----	---	---	---	----	---

IAD2218	Outils hardware et software et brevet	40	2	1	E	NP	R
---------	---------------------------------------	----	---	---	---	----	---

UE40 SONORISATION 1 (Unité optionnelle)

		HEURES	POINTS	CREDITS	QUADRI	TYPE D'EVALUATION	
OPTION SONORISATION		160	180	12		REPRESENTABLE	NON REPRESENTABLE

Acquisition et maîtrise des méthodes de travail liées à la pratique de la sonorisation.

IAD2178	Pilote mixage live	/	1*	1	/		
---------	--------------------	---	----	---	---	--	--

IAD2078	Enregistrement de concert	20	1	1 + 2	C + A	NP	NR
---------	---------------------------	----	---	-------	-------	----	----

IAD2079	Simulation mixages live	/	1*	1	/		
---------	-------------------------	---	----	---	---	--	--

- * Globalisé avec d'autres activités d'apprentissage (cours - ateliers - travaux artistiques)

- Type d'évaluations : E = Examen, T = Travail, C = Continue, A = Artistique, NP = Note Professeur, JIP = Jury interne, JE = Jury externe

- R = Représentable, NR = Non représentable

IAD2080	Intégration des outils de mixage	/	1	1	/		
IAD2081	Acoustique et théorie de la diffusion	/	2	1 + 2	/		
IAD2082	Mise en œuvre systèmes de diffusion	20	1	1 + 2	C	NP	NR
IAD2084	Transmission radio-fréquences	/	1	1	/		
IAD2085	Gestion des retours	/	1*	1	/		
IAD2086	Accueil de concerts	40	2	1 + 2	C	NP	NR
IAD2088	Gestion de la production de concerts	20	1	1 + 2	C	NP	NR
IAD2089	Gestion de plateau	20	1	1 + 2	C	NP	NR
IAD2089b	Mixage Live Face et retours	60	2	1 + 2	C	NP	NR
IAD2177	Prise de son batterie	/	1*	1	/		

UE41 MIXAGE ET MASTERING 1 (Unité optionnelle)

	HEURES	POINTS	CREDITS	QUADRI	TYPE D'EVALUATION		
OPTION SON STUDIO	160	180	12		REPRESENTABLE	NON REPRESENTABLE	

Acquisition et maîtrise des méthodes de travail liées à la pratique du mixage et du mastering.

IAD2177	Prise de son batterie	/	1	1	/		
IAD2201	Atelier Trigg-Time stretching - Elastique	/	(1)	1	/		
IAD2202	Atelier Correction - Justesse - Melodyne	/	(1)	1	/		
IAD2203	Application Mise en place et Melodyne	40	2	1 + 2	C + A	JIP1	NR
IAD2204	Atelier Création et Mixage musique électronique	20	1	2	C + A	NP	NR
IAD2205	Application mixage musique électronique	30	3	2	C + A	NP	NR
IAD2206	Mixage sur console analogique	20	(1)	2	C + A	NP	NR

- * Globalisé avec d'autres activités d'apprentissage (cours - ateliers - travaux artistiques)

- Type d'évaluations : E = Examen, T = Travail, C = Continue, A = Artistique, NP = Note Professeur, JIP = Jury interne, JE = Jury externe

- R = Représentable, NR = Non représentable

IAD2207	Mixage "In the box"	20	(1)	2	A	NP	NR
IAD2208	Application mixage "In the box"	30	2	2	C + A	JIP2	NR
IAD2209	Atelier coaching - Direction d'artistes	/	1	2	/		
IAD2210	Atelier techniques Recording	20	1	2	A	NP	NR
IAD2212	Pratique des techniques de mixage (Masterclass)	/	1	2	/		

UE42 SONORISATION 2 FACES ET RETOURS (unité optionnelle)

	HEURES	POINTS	CREDITS	QUADRI	TYPE D'EVALUATION		
OPTION SONORISATION DE SPECTACLES	90	360	12		REPRESENTABLE		
					NON REPRESENTABLE		

Acquisition des méthodes de travail liées au mixage musical live.

IAD2090a	Sonorisation Faces	180	6	1 + 2	A	JE	NR
IAD2090b	Sonorisation Retours	180	6	1 + 2	A	JE	NR

UE43 MIXAGE ET MASTERING 2 (unité optionnelle)

	HEURES	POINTS	CREDITS	QUADRI	TYPE D'EVALUATION		
OPTION SON STUDIO	90	360	12		REPRESENTABLE		
					NON REPRESENTABLE		

Acquisition et maîtrise des méthodes de travail liées à la pratique du mixage et du mastering.

IAD2214	Mastering musical	180	6	1 + 2	C + A	JE	NR
IAD2215	Mixage imposé	180	6	1 + 2	A	JE	NR

- * Globalisé avec d'autres activités d'apprentissage (cours - ateliers - travaux artistiques)

- Type d'évaluations : E = Examen, T = Travail, C = Continue, A = Artistique, NP = Note Professeur, JIP = Jury interne, JE = Jury externe

- R = Représentable, NR = Non représentable



PROGRAMME DU MASTER EN RADIO-TELEVISION-MULTIMEDIA SON

CADRE DE CERTIFICATION NIVEAU 7 : MASTER

- Ont acquis des connaissances hautement spécialisées et des compétences qui font suite à celles qui relèvent du niveau de bachelier. Ces connaissances et ces compétences fournissent une base pour développer ou mettre en œuvre des idées ou des propositions artistiques de manière originale, le plus souvent dans le cadre d'une recherche ou dans le cadre d'un développement d'une application ou d'une création

- Sont capables d'appliquer, de mobiliser, d'articuler et de valoriser ces connaissances et ces compétences en vue de résoudre selon une approche analytique et systémique des problèmes liés à des situations nouvelles ou présentant un certain degré d'incertitude dans des contextes élargis ou pluridisciplinaires en rapport avec leur domaine d'études

- Sont capables de mobiliser ces connaissances et ces compétences, de maîtriser la complexité ainsi que de formuler des opinions, des jugements critiques ou des propositions artistiques à partir d'informations incomplètes ou limitées en y intégrant une réflexion sur les responsabilités sociétales, scientifiques, techniques, artistiques ou éthiques

- Sont capables de communiquer de façon claire, structurée et argumentée, tant à l'oral qu'à l'écrit, à des publics avertis ou non, leurs conclusions, leurs propositions singulières ainsi que les connaissances, principes et discours sous-jacents

- Ont développé et intégré un fort degré d'autonomie qui leur permet de poursuivre leur formation, d'acquérir de nouveaux savoirs et de développer de nouvelles compétences pour pouvoir évoluer dans de nouveaux contextes

REFERENTIEL DE COMPETENCES

1. Mettre en œuvre les savoirs, les savoir-faire et les savoir être acquis, au service d'une création artistique autonome et singulière qui tend vers l'excellence
2. Définir et concrétiser de manière autonome un processus de création artistique
3. Ancrer sa démarche artistique et éthique, son point de vue dans la réalité du monde
4. Ressentir, engendrer et faire advenir des émotions par le biais de la création artistique
5. Définir, concrétiser et réaliser de manière autonome l'ensemble des étapes d'un projet de création individuel ou collectif lié aux arts du spectacle
6. Evaluer la sécurité et organiser la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
7. Manier au service de la création artistique les outils et les techniques du son
8. Maîtriser les potentialités narratives du son
9. Démontrer ses capacités à appréhender et à s'insérer dans des contextes culturels, sociaux et professionnels divers
10. Témoigner, dans le cadre d'une création complexe individuelle ou collective liée aux arts du spectacle, de l'acquisition de capacités dynamiques, d'expression singulières et de la maîtrise des outils et techniques de la prise et du traitement du son